

HOROYA

Quotidien national



N°8165 DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 * 61^{ème} ANNÉE www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com PRIX: 2 000 GNF

POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT



Bernard Goumou, sur un nouveau départ

P.3

PROCES DES MASSACRES DU 28 SEPTEMBRE

Dadis Camara charge Sékouba Konaté, Toumba et Alpha Condé



P.4



Journal Horoya

QHoroya

Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél : (+224) 664 633 212 / 623 490 130 - BP : 191 Conakry

E-mail : horoya1958@gmail.com

PROJET DE LOI DE FINANCES INITIALE 2023

Vers une embellie mesurée ?

Le pool économique et financier de l'Etat travaille d'arrache-pied pour sortir le projet de loi de finances initiale 2023. C'est pour cette raison qu'il était récemment en conclave avec le Conseil National de la Transition (CNT). A s'y reprendre, l'année 2023 s'annonce sur une embellie mesurée : 27 855,95 milliards de francs guinéens de recettes contre une prévision en Loi de Finances Rectificative 2022 de 26 292,79 milliards de francs guinéens, soit une augmentation de 1 563,17 milliards de francs guinéens (5,95%).

Ce projet de budget présenté aux Conseillers, indiquent des sources officielles, fait l'objet d'examen au cours des travaux de Commissions et d'inter Commissions avant l'élaboration et le vote du rapport final, le 28 décembre 2022, de la Loi des finances initiale pour l'exercice 2023.

Mais déjà, le ministre du Budget, Lanciné Condé a tenu à mettre tout le monde d'accord quant à l'orientation dudit budget : environ 60% des dépenses destinés aux dépenses courantes, alors que 42,4% - soit 15 285,95 milliards de francs guinéens - devraient être consacrées aux dépenses d'investissements.

Selon le ministre du Budget, « Pour l'année 2023, ce sont plus de 43% du Budget de l'Etat qui seront consacrés aux



Et madame la ministre du Plan et de la coopération a mis l'accent sur ces grands projets d'investissements

structurants. Les secteurs sociaux sont également bien dotés avec 19% pour la santé et 23% sont dédiés au système éducatif. Et les mesures

de taxation ont été allégées de 100% pour ce qui est du secteur rural. Il s'agit notamment des intrants et les équipements agricoles,

et de piscicoles et de l'élevage. Dans ces trois secteurs, les équipements seront taxés de 0%. »

L'objectif visé par le gouvernement c'est d'encourager les acteurs des filières, mais aussi et surtout de développer ces secteurs porteurs de croissance et de pourvoyeurs d'emplois pour le pays. Mais, qui, jusque-là, on le sait, n'ont pas réellement bénéficié d'appuis constants et conséquents des politiques publiques.

On comprendra donc aisément que le projet de loi de finances initiale 2023 est adossé aux grandes priorités déjà établies par les autorités de la transition. Ainsi, avec l'accentuation de la

politique de lutte anticorruption et d'autres tares relatives à la gestion des fonds publics, la majorité silencieuse pourra sans aucun doute tirer profit des dividendes. Les attentes sont grandes et au regard des chiffres et de la volonté affichée par le colonel Mamadi Doumbouya, l'embellie mesurée pourrait bien se transformer en ...prospérité partagée.

Déjà, le passage du Premier ministre Bernard Gomou devant les conseillers de la transition, ce 14 décembre rassure et confirme les vives préoccupations du gouvernement quant à son engagement à faire de la Guinée - encore sonnée par une délinquance financière et économique sans précédent - un pays rationalisé et unifié.

Thierno Pérédio

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Mame Fatoumata Diallo
Tél: 623 49 01 30
randasylla17@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Lanciné Camara
Tél: 622 34 17 77 lacicama@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS

Dinah Salifou Soumah
Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE

Lansana Sarr
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE

Jean Marie Morgan
Tel: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB

Youssef Hawa Kéita Tél: 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF

Aissata Bilivogui
Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL

Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'OCAD saisit 1 395 g de kush avec des présumés trafiquants

L'Office Central Anti-Drogue (OCAD) a procédé ce mardi 13 décembre 2022, à la présentation d'un réseau de trafiquants de drogue de type kush. Un réseau composé essentiellement de Guinéens et Sierra Léonais).

Ce sont Fatoumata Camara, Juli Smith (Sierra Léonais) et Ibrahima Barry (Guinéen) qui ont été interpellés le 8 décembre à Kaloum et à Boussoura avec 1395 grammes de kush par l'office central anti-drogue (OCAD).

Selon le Commissaire divisionnaire de police, directeur central adjoint de l'OCAD, Abdoulaye Sangaré, depuis l'introduction de ce type de drogue (kush) sur le territoire guinéen, ses services ont procédé à plusieurs interpellations à travers les infiltrations, de surveillance et des filatures dans certains débarcadères qui constituent des points d'entrée.

Explications : « Depuis cette infiltration, nous avons procédé à la saisie de plus de 1395 grammes de kush à Kaloum et à Boussoura. Vous imaginez que si un gramme de kush peut tuer une per-



sonne, 1395 grammes, nous vous laissons en tirer les conséquences. C'est pourquoi notre service, à travers la direction, est engagé et nous sommes sur tous les fronts pour la lutte contre cette drogue », a-t-il expliqué.

Avant de revenir sur les circonstances : « Ils ont été pris en flagrant délit de détention, de consommation et de vente de cette substance dangereuse que nous appelons kush. Parmi ces individus interpellés, nous avons

Fatoumata Camara, Sierra-léonaise. Et c'est l'un des points focaux de vente de cette kush en Sierra-Léone. Elle a démissionné en Guinée pour que cette drogue transite par des ports. Ibrahima Barry, c'est suite à sa dénonciation que nous pu mettre main sur Fatoumata. Il y a également Juli Smith, l'un des vendeurs à Kaloum mais sierra-léonais. C'est pour vous dire que notre engagement ne fera pas défaut pour lutter contre cette drogue. Ces individus in-

terpellés font suite à d'autres personnes qui ont déjà été déferées dans les tribunaux pour les mêmes faits. C'est le 8 décembre que nous avons interpellé le premier, Ibrahima Barry. Nous demandons à la population de nous informer, nous allons intervenir. Si un gramme tue une personne, plus de mille grammes, ça tuera combien ? C'est 1395 soit 1 kilo et quelques qui ont été saisis avec eux ».

Interrogée, l'accusée, la léonaise Fatoumata Komara n'a pas nié les faits qui lui sont reprochés : « Je me suis intéressée au trafic de drogue parce que mes activités ne marchaient pas. Je regrette et je demande pardon aux autorités guinéennes ». L'autre accusé Ibrahima Barry, de nationalité guinéenne a aussi plaidé coupable en demandant pardon à son tour.

Balla Yombouno

POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

Bernard Goumou, sur un nouveau départ

Cinq mois seulement après avoir été confirmé dans les fonctions de Premier ministre, chef du gouvernement, « avec pour mission de porter sa vision patriotique et de contribuer à la réalisation de ses nobles ambitions pour la Guinée », Bernard Goumou est en train de prendre ses marques pour un nouveau départ. C'est ainsi qu'il était hier mercredi, 14 décembre face aux conseillers du CNT pour dérouler la politique générale du gouvernement. Une politique qui prend en compte l'ensemble des préoccupations majeures des Guinéens.



Ce n'était pas gagné d'avance, mais, Bernard Goumou a réussi à transformer les défis en atouts, afin de pousser la Guinée vers le haut. Aujourd'hui, avec cette politique générale du gouvernement, on se rend à l'évidence que le Premier ministre sait bien d'où il vient et où il va.

En effet, il sait plus que quiconque la Guinée a besoin du rétablissement

établies par le biais de la démocratie à l'issue d'élections crédibles et transparentes, acceptées de tous. Le souhait du peuple est que cette transition soit la dernière en République de Guinée. »

Seulement, objecte Bernard Goumou, « L'atteinte de cet objectif exige de refonder l'Etat, de sauvegarder les valeurs républicaines, de réconcilier le peuple et de poser les

toutes nos capacités pour la réalisation de ces préalables incontournables. »

En pleine lutte pour l'instauration d'un climat de paix et de concorde nationale, le PM n'a pas, en outre omis de remettre en surface des vertus cardinales d'un pays qui se veut stables et débarrassé de toutes les gaucheries. Ces vertus ont pour noms : probité, exemplarité, civisme, impartialité,

porteurs de croissance et en développant les secteurs pourvoyeurs d'emploi, afin que prospérité soit partagée jusqu'au dernier paysan qui peine à se trouver trois repas par jour.

De toute évidence, « La mauvaise gouvernance en matière d'éducation, de formation technique et professionnelle, de santé et de soutien aux personnes vulnérables a aggravé la pauvreté, le chômage et l'échec scolaire avec une inadéquation des cursus et des formations pour répondre à l'offre d'emplois disponibles. »

A ce titre, le gouvernement entend corriger les impaires et faire profiter aux Guinéens tous les atouts dont dispose ce pays de l'ouest africain.

Surtout que, l'amélioration du climat politique et l'ouverture du dialogue inter guinéen a permis, selon le PM, la poursuite de l'appui international des Partenaires Techniques et Financiers au développement sur la base de rapports de confiance améliorés par les réformes gouvernementales fortes grâce à la bonne gouvernance.

Thierno Pérédio



« d'un régime respectueux de l'état de droit, doté d'institutions solides et stables qui résisteront au temps et aux velléités des hommes. Elles seront

bases d'un développement durable, au regard de l'extrême fragilité de notre Etat. » C'est pourquoi, il a pris l'engagement « à investir toute notre énergie et

compétence, sens de l'intérêt général et de la compassion. » La finalité c'est de réinventer une Guinée émergente, en qualifiant les secteurs

Quelques exemples de retombées...

- L'octroi d'une aide budgétaire de 8 millions de dollars US par la République Populaire de Chine lors du dernier Sommet Afrique-Chine ;
- L'octroi d'une aide budgétaire de 8 millions de dollars US par le fonds saoudien pour l'aménagement de points d'eau à l'intérieur du pays ;
- La signature d'un Accord de subvention avec les Etats Unis d'Amérique d'un montant de 23 millions USD dans le cadre du renforcement du système de Santé en Guinée ;
- L'obtention des Droits de Tirages spéciaux pour une valeur de 284 millions USD auprès du FMI/Banque mondiale ;
- La signature des plans de travail conjoints (PTC) 2022 avec le Système des Nations Unies pour un montant total de 86 103 973 USD dont 65 993 268 déjà mobilisés.

PROCES DES MASSACRES DU 28 SEPTEMBRE

Dadis Camara charge Sékouba Konaté, Toumba et Alpha Condé

Après sa comparution rejetée la semaine dernière pour cause de maladie, le capitaine Moussa Dadis Camara, Président de la République au moment des faits est apparu visiblement très en forme devant le tribunal de Dixinn, le lundi, 12 novembre 2022. C'était une occasion pour lui de livrer sa version des faits sur le dossier criminel des événements du 28 septembre 2009 au stade du même nom.

L'ex président de la transition a tout d'abord rendu un hommage à Joseph Makambo qui l'aurait sauvé la vie : « Je rends un hommage au capitaine Makambo. Que son âme repose en paix. Si je suis devant votre tribunal aujourd'hui, c'est grâce à lui. Il a été exécuté le 03 décembre 2009 par Aboubacar Diakité dit Toumba. »

Puis de poursuivre, en faisant allusion à la demande formulée par Toumba l'invitant à présenter des excuses publiques au peuple de Guinée: « Je vais demander quel pardon? C'est lui et Sékouba Konaté qui doivent demander pardon au peuple de Guinée. Parce qu'ils ont endeuillé ce peuple. Il n'y a pas de raison qu'on m'incrimine qu'on incrimine Général Toto. Mais, et le Général Sékouba Konaté? Monsieur le président du tribunal, Sékouba Konaté n'est pas au-dessus de la loi. Il a aussi géré ce pays comme moi. Pourquoi, lui il n'est pas là? Le 28 septembre a été orchestré par Sékouba Konaté, Toumba Diakité et Alpha Condé pour me faire partir à fin d'organiser les élections et donner le pouvoir à qui il veut, c'était leur objectif. Un complot sa-



vamment orchestré, qui consistait à me tuer ou à me faire partir du pouvoir », a-t-il martelé

S'agissant du cas Dalein Diallo, Dadis Camara tranche : « Pour la première fois quand Alpha Condé est venu à mon bureau, il m'a dit ton voleur est dans tes mains. J'ai répondu c'est qui? Il m'a dit c'est Cellou Dalein. Honnêtement ce jour, il n'a pas dit le nom de Sydia ». Et d'enchaîner : « C'est depuis que j'ai refusé d'arrêter Cellou Dalein, Alpha Condé passait désormais tout son temps à l'ex-

térieur. Et depuis là, Sékouba Konaté a changé de comportement envers moi. Donc, Alpha Condé s'est dit qu'il fallait me faire partir ».

Sur la visite qu'Aboubacar Diakité, alias Toumba lui a rendu à la maison centrale de Conakry, l'ancien président du CNDD a souligné que la visite de son ancien aide de camp l'a perturbé : « La visite surprise que Toumba m'a faite à la maison centrale m'a perturbé mais, je n'ai pas voulu vous le dire. Je me sentais en insécurité. Quel-

qu'un qui a tenté à ma vie surgit comme ça devant moi. Cet homme qui est venu jurer sur le saint coran devant votre tribunal », dira le capitaine Dadis.

Quid du camp Kaléya ?

Parlant sur le cas des recrues de Kaléya, il a affirmé à la barre que seul son ministre de la défense, Général Sékouba Konaté pourra édifier le tribunal sur le recrutement de ces soldats. Pour Dadis Camara : « En ce qui concerne le recrutement de Kaléya, lorsque le Général

Sékouba Konaté sera là, il vous dira comment il a procédé. Ce n'est pas le président qui fait le recrutement, c'est le ministre de la défense. Général Sékouba Konaté parle de 9 000 recrues dans les réseaux sociaux mais, ce n'est pas sur les réseaux sociaux qu'il faut s'expliquer. C'est à la barre qu'on s'explique. Je demande une confrontation avec lui. Moi, j'ai mérité mon grade. C'est Sékouba Konaté qui a procédé au recrutement, donc ce n'est pas à moi d'en parler, c'est à lui de venir s'expliquer devant le tribunal ».

L'autre charge est pas des moindres concerne les accusations portées contre Alpha Condé : « Alpha Condé voulait contre vents et marées accéder au pouvoir, au point de braquer tous les leaders politiques contre moi. « Je vais vous dire clairement. Toutes les forces vives étaient dans la poche du professeur Alpha Condé, il est passé par tous les moyens. Il a roulé tous les leaders politiques dans la farine. Quand on parle de forces vives, il faut parler de Cellou, Sidya. Professeur Alpha Condé les avait tous roulés dans la farine... Et même la société civile ».

Thierno Kalifatou Doumbouya

ME ALMAMY SAMORY TRAORÉ INSISTE

« Aucune preuve n'a été brandie ... »

Me Almamy Samory Traoré, qui lors d'une interview accordée aux médias a déclaré qu'aucune preuve n'a été présentée à date pour incriminer son client le capitaine Moussa Dadis Camara, dans l'affaire des événements du 28 septembre 2009.



Selon l'avocat : « Vous avez remarqué que pendant toute la procédure, tous les accusés qui ont défilé à la barre, aucun n'a dit que c'est Dadis qui l'a envoyé au stade. Je

pense que c'est important parce que, ce qui est en train d'être recherché, c'est la responsabilité pénale, la responsabilité individuelle de chaque accusé dans les faits

qui se sont produits au stade. Je rappelle que le président est poursuivi pour des faits de complicité. C'est-à-dire, qu'il aurait donné des instructions ou des ordres aux gens ou

bien entendu donner des moyens pour la commission de ces infractions-là. C'est pour ça qu'il est là. Est-ce que tout au long de la procédure jusqu'à maintenant ces faits-là sont établis? Je pense que le peuple de Guinée peut faire son opinion sur la base des informations des informations qui ont été débattu.

Puis d'insister : « Aucune preuve n'a été brandie à qui que ce soit pour dire que le président m'a envoyé au stade où il m'a donné des moyens pour pouvoir commettre ces infractions au stade »

Par ailleurs, Almamy Samory Traoré estime que les personnes citées par son client doivent comparaître devant le tribunal, ce pour la mani-

festation de la vérité

A ce titre : « Au-delà du fait que je sois l'avocat du président Dadis, le peuple de Guinée a le droit de savoir ce qui s'est réellement passé. Toutes les personnes qui vont être citées à cette barre et dont la déposition serait nécessaire à la manifestation de la vérité, je pense que le tribunal même, en toute impartialité et en toute indépendance ne s'opposera pas à ce que ces personnes puissent comparaître. Toutes les personnes dont les noms ont été cités et dont la déposition serait nécessaire à la manifestation de la vérité, ces personnes-là, nous demandons éventuellement leur comparution. C'est très important »

Balla Yombouno

JUGE IBRAHIMA SORY 2 TOUNKARA

L'aplomb unanime !

Il est en tête d'affiche et est sans cesse sujet à nombreux débats et discussion. Il est affiche à la fois sagesse, calme olympien à toute épreuve, mais aussi et surtout fermeté et affabilité. Le juge Ibrahima Sory 2 Tounkara – comme c'est de lui qu'il s'agit - asperge avec pondération et humilité, une certaine unanimité autour de sa posture qui force l'admiration à travers un aplomb croissant. Pour un baptême du feu, à travers ce procès somme toute plein de rebondissements, Ibrahima Sory 2 Tounkara est en train d'écrire son histoire.



Juste quelques mots pour faire une sorte de portrait-robot d'Ibrahima Sory 2 Tounkara : calme et majestueux avec une posture imperturbable doublée d'une sage fermeté. La quarantaine, ce juge, jusque-là obscure personnage est subitement projeté au-devant de la scène *médiatico-judiciaire*. Depuis environ trois mois en effet, cet homme élancé à l'aplomb unanime, frappe de par sa conduite des débats, de par son interpellation, à l'endroit de certains avocats et de certains accusés, dans cette affaire criminelle, dite des massacres du stade du 28 septembre.

Le juge Ibrahima Sory 2 Tounkara recadre avec assurance, quand il le faut, en ramenant les perdus dans les débats comme pour clamer : *"Revenez dans la salle"*, loin des élucubrations malsaines et tendancieuses qui pourraient éventuellement polluer littérale-

ment le procès. "Je m'excuse, Monsieur le Président"; "Je suis désolé, Monsieur le Président", etc., sont devenus les expressions courantes.

Avec le juge Ibrahima Sory 2 Tounkara, c'est l'ordre, la courtoisie et la discipline. Ces vertus ? Chacun est tenu obligé de les respecter. Du haut de sa tribune en tout cas, le regard de l'homme est supposé être dans les vagues. Sauf que l'esprit est vif et du coup, rien n'échappe à ce pur fruit de l'école guinéenne, né en 1977, à Conakry. Du lycée 2 octobre de la Presqu'île de Kaloum à la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques, puis au Centre de Formation et de documentation judiciaire du Ministère de la justice au Tribunal de première instance de Kaloum-Conakry 1 en passant par le Tribunal de première instance de Mafanco, à Macenta, Coyah et à Mamou, Ibrahima Sory 2 Tounkara a fait son chemin. Il écrit sa propre histoire et il s'y

prend bien. Du moins, pour le moment !

A y voir de près, on est tenté de nous rendre à l'évidence que c'est à cause de son caractère trempé qui lui valu sa propulsion au-devant de la scène, avec la bienveillance du président de la transition. Un président, on le voit, qui mise sur la jeunesse, sur l'épanouissement de celle-ci, en lui rendant plus responsable, encline à s'assumer, pour l'Histoire.

Ibrahima Sory 2 Tounkara se révèle être donc aujourd'hui, un cas d'école pour certains : sa capacité d'écoute et son sens élevé d'analyse et de discernement constituent désormais sa marque de fabrique. Et il renvoie déjà en lui, l'image d'un quarantenaire - certes, parmi tant d'autres - qui a su se faire une place de choix dans l'appareil judiciaire guinéen. Et donc, un digne héritier, tout incarné.

A moins qu'il ne se fourvoie !

Thierno Pérédio

Poste vacant : Comptable, Responsable Administratif et Agent Consulaire (02/22CKY)

Lieu: Conakry, Guinée,

Durée du contrat: 12 mois, avec possibilité de renouvellement

Grade: EO

Rémunération: 9,649,909 GNF / mois

Objectif principal de l'emploi:

L'objectif principal du travail est de gérer les comptes financiers de l'Ambassade, de diriger la gestion de la propriété de l'Ambassade et de fournir des conseils consulaires et une assistance aux ressortissants britanniques en Guinée.

Ce rôle est essentiel pour assurer une utilisation efficace du financement de l'Ambassade - aider l'ambassadeur et les autres membres du personnel à atteindre les objectifs généraux de l'Ambassade - et assurer un environnement propice pour le travail. C'est également un rôle clé en termes de prestation de services professionnels et de haute qualité de première ligne aux ressortissants britanniques en Guinée, avec un accent particulier sur les plus vulnérables.

Cela exigera de l'empathie dans le traitement des personnes en détresse, ainsi que la détermination de chercher des solutions pour situations difficiles. L'équipe de l'Ambassade est petite et chaque membre du personnel a un rôle essentiel à jouer, à la fois dans son propre poste et pour assister les autres.

Compétences/qualifications requises:

- Diplôme Universitaire (Licence) dans une des matières correspondantes (par exemple: comptabilité / finance)
- Capacités de gestion numérique et budgétaire
- Compétences interpersonnelles excellentes et avérées
- Compétences organisationnelles excellentes et avérées.
- Parler couramment Français ; et Anglais à un niveau très élevé (à l'oral, à l'écrit, à l'écoute, à la lecture – cela sera testé)
- Très bonne connaissance des outils: Microsoft Word, Outlook, Power Point, Teams
- Excellente connaissance de Microsoft Excel
- Capacité à travailler efficacement dans des délais stricts
- Abilité à résoudre des problèmes
- Professionnalisme et jugement supérieurs
- Forte éthique dans le travail

Date limite de dépôt des candidatures : 16 décembre 2022

Pour plus de détails sur le poste et pour postuler (possible seulement en anglais), veuillez cliquer sur le lien ci-dessous:

<https://fco.tal.net/candidate/login>

SECTEUR MINIER GUINÉEN (INTERVIEW)

Le regard critique de Aboubacar Kondé, spécialiste en macroéconomie

M. Aboubacar Kondé, spécialiste en macroéconomie et en évaluation des politiques publiques, occupe actuellement les fonctions de Conseiller à l'Audit et du Contrôle de gestion à la Guinéenne d'électricité (EDG SA). Dans cette interview qu'il a accordée au Qm Quotidien national Horoya, il jette un regard critique sur le secteur minier, quelques semaines après la tenue d'un symposium au palais du peuple.

Horoya : parlez-nous de votre parcours ?

Aboubacar Kondé : De manière succincte, je suis gestionnaire-juriste de formation et j'ai une spécialisation en macroéconomie et en évaluation des politiques publiques de L.E.S (The London School of Economics & Political Science) de Londres, en Angleterre et je suis également certifié de H.E.C (École des Hautes Études de Commerce de Paris) en Finance d'entreprise. J'ai également plus de 24 ans d'expérience professionnelle progressivement acquise dans le contexte local et international dans la gestion intégrative d'entreprise et d'étude d'ingénierie financière et économique des projets publics.

J'ai travaillé pendant 7 ans à Rio Tinto, à Londres dans le cadre du projet d'Études de faisabilité bancaire du projet Simandou notamment sur les questions de passation des marchés d'InfraCo et de MineCo. J'ai également travaillé à l'ACGP (Administration et Contrôle des Grands Projets de Guinée) ou j'ai eu le privilège de diriger différents portefeuilles en l'occurrence la Direction juridique, la direction du contrôle de régularité des procédures de passation des marchés publics et la direction des études d'ingénierie financière et économique des projets publics. Pendant l'été 2020, sous l'égide de la Banque Mondiale, j'ai pris les rênes de la direction des contrats, achat approvisionnement et logistique de la société Électricité de Guinée (EDG SA) et depuis quelques mois maintenant j'occupe les fonctions de Conseiller à l'Audit et du Contrôle de gestion dans la même structure.

La Guinée vient d'organiser la dernière édition de son symposium minier qui, en principe, devrait être, une fois de plus, l'opportunité de vendre ses potentialités minières et attirer plus d'investissement. Selon vous, quels devraient être les canaux économiques et les stratégies d'implication sectorielle que la Guinée doit mettre en place pour mieux bénéficier de ces projets miniers ?

La Guinée, sa richesse en ressources naturelles devrait lui permettre de stimuler un développement économique fort et durable. Je crois qu'il est tout d'abord nécessaire de comprendre qu'il y a quelques aspects pertinents qui caractérisent le secteur des mines en général, en occurrence leur épuisabilité et l'incertitude de ce secteur. Les prix, les coûts, les recettes et la production sont tous incertains et volatiles. En pleine capacité de production, le projet Simandou ne durera que pour 35 ans et 35 ans dans la vie d'une nation, c'est très peu. Le projet Simandou devrait être le plus important projet minier, ferroviaire et portuaire en développement dans le monde. Ainsi, il devrait pouvoir apporter une contribution remarquable à l'économie guinéenne. L'économie guinéenne a connu des progrès significatifs en 2020 en dépit de la crise sanitaire mondiale, le PIB était en croissance, l'inflation également en baisse et maîtrisée, la monnaie était stable et les obligations au titre des services de la dette était



considérablement en baisse. En dépit de cela, la Guinée restait dans le quartile inférieur de la plupart des indices de développement de l'Afrique sub-saharienne. Les mines guinéennes en général devraient être un catalyseur de transformation intégrative de l'économie guinéenne mais pour l'instant les perspectives ne sont pas très reluisantes. A cela s'ajoute également un problème d'asymétrie d'information entre l'Etat et les entreprises minières qui connaissent probablement mieux la rentabilité potentielle des projets durant les négociations. Mais, il y a également un problème de cohérence temporelle entre les différentes parties prenantes aux projets. La Guinée veut développer les projets aujourd'hui et les investisseurs misent sur un horizon favorable à leurs investissements. Je crois que de bons choix stratégiques sont nécessaires pour permettre à la Guinée de mieux bénéficier de ses projets miniers. Mais, ces choix stratégiques ne sauraient se matérialiser que par la qualité du capital social guinéen et ses institutions c'est-à-dire la façon dont les institutions économiques, juridiques ou autres sont gérées et leur efficacité pour ce qui est de réduire la corruption.

L'un des canaux économiques que la Guinée pourrait éventuellement mettre en place aussi est d'intensifier la diversification de son économie. Comme la diversification va de pair avec la stabilité macroéconomique, de meilleures possibilités d'emploi et des perspectives de croissance plus durable et soutenue seront réalisées, au lieu de l'instabilité causée par la volatilité observée lors des phases de hausse et de baisse des cours des produits miniers. Il serait aussi essen-

tiel pour la Guinée de mener une politique budgétaire contracyclique donc épargnée en cas d'envolée des cours et de dépenser une partie de cette épargne en cas de chute. Une autre stratégie consisterait à accroître l'investissement privé et public dans certains domaines et d'un certain type, une transformation pour soutenir les réformes de la gouvernance.

En fine, je suis confiant que toutes ces stratégies et politiques délibérées amélioreront la qualité de tout ce que la Guinée pourra produire et exporter, qu'il s'agisse de régir l'environnement économique et institutionnel ou commercial.

Les recettes tirées des industries extractives constituent aujourd'hui la principale source du budget. Vous n'êtes pas sans savoir que seule une fiscalité appropriée garantit aux pays une part équitable des rentes tirées des mines. Selon vous, quel régime fiscal ou mécanisme spécifique la Guinée devrait mettre en place pour recouvrer les recettes extractives ?

En 2012, le montant annuel des taxes et des redevances versées au Gouvernement par Rio Tinto devrait dépasser 1 milliard USD, soit à peu près l'équivalent du chiffre d'affaires total public. Si le Gouvernement avait choisi d'exercer ses options sur actions, les recettes supplémentaires provenant des dividendes pourraient être tout aussi importantes (avant frais financiers). Mais vous devez savoir que le régime fiscal combine plusieurs instruments de collecte des recettes. Ces instruments sont autant fiscaux comme les impôts sur les sociétés ou des impôts spécifiques que non-fiscaux tels les redevances ou les

accords de partage de production. Lors de l'allocation de Monsieur le ministre du Budget pendant le symposium, il n'a mentionné que l'impôt sur les sociétés à un taux de 30% du bénéfice net comme seul impôt imposable aux sociétés minières en dépit d'une forte exemption des droits et taxes déjà octroyés aux investisseurs minières pour un soi-disant motif d'incitation à l'investissement privé dans le secteur. J'avoue que je n'ai pas compris. Son homologue des mines avait également mentionné la participation gratuite de 15%, d'après lui, qui devrait permettre à la Guinée de collecter 1.5 milliard USD en 2023. J'ai d'ailleurs trouvé déconcertant son modèle de calcul. Au fait, la participation est une retenue à la source des dividendes frappant les bénéficiaires des projets. Cela me semble à première vue très surprenant. D'ailleurs pour les investisseurs étrangers, imposer sur les revenus au niveau mondial l'IS peut aussi leur faire bénéficier de crédit d'impôts dans leur pays d'origine. L'IS lui-même n'est pas un instrument bien ciblé pour capter la rente économique. Ce n'est pas un impôt neutre. Il favorise l'endettement en permettant la déduction des intérêts, sans permettre la déduction pour les distributions d'actions ou de dividendes. Le Liberia, Sénégal, Sierra Leone, Ghana etc appliquent le même taux de 30% d'IS. Mais au-delà de ce taux, ces pays minimisent aussi les exemptions des droits et taxes de manière graduelle et appliquent d'autres régimes fiscaux et non fiscaux au vu du caractère spécifique de l'industrie extractive. Nous devons être conscients que les ressources minières sont épuisables et incertaines. Limiter les recettes collectées à l'impôt sur les sociétés, est inefficace car de nombreuses sociétés minières, dans les transactions transfrontalières risquent d'éroder la base fiscale et favorisent le transfert des bénéfices, ce qui aura un impact considérable sur la base taxable.

Alors quels régimes fiscaux pour la Guinée pour mieux recouvrer les recettes et soutenir sa croissance et son développement ! Nous devons opter pour un régime fiscal qui peut mieux s'adapter à son contexte institutionnel et ses autres priorités. Le régime fiscal est le principal outil de répartition équitable des risques et profits entre l'Etat et les sociétés minières. Bien que les projets peuvent apporter des avantages non fiscaux, en l'occurrence les emplois directs ou les entreprises prestataires, le meilleur des avantages que la Guinée pourrait tirer de ces projets miniers serait par la fiscalité correcte via la collecte raisonnable et équitable des recettes publiques sans pour autant dissuader l'investissement. En plus de la maximisation des rentes, je crois que la Guinée peut aussi associer 2 types de mécanismes fiscaux : un mécanisme fiscal de capture de la rente n'entraînant pas de distorsion et un autre mécanisme entraînant des distorsions, par exemple une redevance qui procure à un stade précoce des recettes fiables. Vous savez aussi que

la prime de risque d'un pays peut être réduite si le pays donne une impression de stabilité et d'imprévisibilité des conditions fiscales pour le secteur des mines. Ce sont des facteurs qu'il faut prendre en compte. In fine, le régime fiscal du secteur minier doit trouver un équilibre entre 2 objectifs contradictoires : maximiser les recettes de l'Etat tout en attirant les investissements privés en s'adaptant à l'évolution des circonstances.

Quelles sont les diverses retombées que le secteur des mines devrait avoir sur le reste de l'économie guinéenne ?

Vous savez que l'économie guinéenne a connu des progrès significatifs en 2012. Le PIB a cru, l'inflation en baisse et le Gouvernement avait également réalisé un allègement de la dette à hauteur de 2,1 milliards USD. En vue de l'élaboration des travaux préliminaires, Rio Tinto avait investi 1,1 milliard USD, le nombre total d'employés guinéens avait dépassé 3 600 et des centaines d'entreprises locales se développaient de plus en plus grâce aux millions de dollars que représentaient les contrats accordés à des entreprises appartenant ou gérées par des Guinéens. Les estimations avaient démontré que le chiffre d'affaires total attendu lorsque le Projet fonctionnera à plein rendement devrait être de l'ordre de 7,6 milliards de dollars par an, soit 30 pour cent de plus que la taille de l'économie guinéenne. Cela en faisait le projet minier le plus important en cours de développement, en termes de production absolue et de production par rapport à la taille de l'économie du pays hôte. Cette valeur ajoutée, celle de la contribution de Simandou au PIB, était estimée à 5,6 milliards USD. Mais, il doit rester évident que l'incidence de la main-d'œuvre n'a pas une définition si évidente en termes de revenu réel généré. Voilà en introductif quelques exemples d'impacts sectoriels que pourrait avoir un projet minier bien structuré catalyseur de développement économique.

Mais qu'à cela ne tienne, je crois qu'il est aussi important de mettre en exergue ce que la Guinée est en train de vivre, ce qu'on appelle le syndrome hollandais ou la malédiction des ressources naturelles. La prédominance des productions minières dans le flux des termes de change cause l'appréciation du franc guinéen au détriment de l'industrie manufacturière et autres, parce qu'il reviendrait très cher de vendre à l'extérieur les produits de l'industrie manufacturière locale. Car une croissance soutenue ou le développement durable ne peut se réaliser que par la qualité de production et d'exportabilité de l'industrie locale et l'accès du secteur privé aux crédits. Les ressources minières représentant 80% des exportations de la Guinée, vous conviendrez avec moi que les évolutions des cours des ressources minières ont naturellement un effet majeur sur les gains d'échange de la Guinée. Ce qui, par conséquent, aura un impact sur le pouvoir d'achat du Guinéen.

En conclusion, je crois que le Gouvernement devrait travailler avec les projets miniers pour mettre en place un corridor, maximisant les retombées économiques des projets et en permettant que se réalise le véritable potentiel économique de la Guinée.

Réalisée par Mamadou C. Savané

COMMUNIQUÉ



La Direction Générale de l'EDG informe son aimable clientèle qu'une opération de régularisation technico- commerciale sera menée par les équipes à compter du **lundi 05 au samedi 31 décembre 2022 à Conakry et dans les villes de Coyah et Dubréka.**

Pour cela, EDG invite tous les consommateurs raccordés au réseau électrique EDG de bien vouloir se rendre à l'agence EDG **pour régulariser leur abonnement et les factures impayées.**

EDG tient à remercier tous les consommateurs pour la réussite de **cette campagne qui permettra l'amélioration de la qualité des services de fourniture d'électricité dans chaque quartier.**

Pour toute information appelez le centre de service client 'Allô EDG' au **626 11 11 11.**

Électricité de Guinée, une entreprise au service des guinéens.



Électricité de Guinée



Electricité de Guinée (EDG-SA)

www.edg.com.gn

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITÉ



AVIS D'APPEL D'OFFRES AAO N°:0001/SONAP/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l' Avis Général de Passation des Marchés paru dans:

- a) Le journaln°du.....2022 ;
- b) Le Journal.....n° du.....2022

2. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022 des fonds et à l' intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés cités ci- dessous. Le lieu de prestations sera dans les locaux de la Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) pour un délai d'exécution de trois (3) mois pour le lot 1 et de quatre (4) mois pour le lot 2.

3. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les marchés suivants :

LOT 1 : Acquisition d'un serveur et d'une protection de sécurité endpoint

LOT 2 : Acquisition et le déploiement de licences Microsoft 365.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) auprès du **Responsable de Passation des Marchés**, Tél : **621 20 98 73 / 622 92 35 37** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après: **Service Passation de Marchés** du lundi au jeudi de **9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h**.

5. Les exigences en matière de qualification sont : (voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d' Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **14 décembre 2022** contre un paiement non remboursable d'Un Millions Cinq cent Mille de Francs Guinéens (**1 500 000 GNF**). La méthode de paiement du Dossier d' Appel d'Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) de la manière suivante:

20% au compte de l'Autorité Contractante

50% au compte N°4111071 du receveur spécial du Trésor ;
30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Le document d' Appel d' Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais.

7. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après: **Secrétariat Central, Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), sis à la Minière, Commune de Di.xinn** au plus tard, le **13 Janvier 2023 à 11h 00mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse: **Service passation des Marchés, Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), Conakry**, au plus tard, le **13 Janvier 2023 à 12h 00mn**.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égal au minimum à **1,5% du montant de l'offre et d'une validité de Cent vingt (120) jours**.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt (90) jours** à compter de la date limite de soumission

Directeur Général

Amadou DOUMBOUYA



AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Date début: 12/12/2022- Date limite : 27/12/ 2022

Relatif au recrutement d'un bureau d'études des travaux de construction du siège et de sept (7) antennes régionales de l'Agence nationale de lutte contre la corruption et de la bonne gouvernance (ANLC).

AMI : N°01/ SGPRG/S. E ANLC / PRM P/ 2022
Intitulé sommaire des Prestations

1- Contexte et justification

L'Agence Nationale de lutte contre la corruption et de la bonne gouvernance rattachée au secrétariat général de la présidence.

Elle a pour mission d'appliquer la politique du gouvernement en matière de lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics. Par rapport à ses préoccupations, la Direction exécutive de l'agence nationale de lutte contre la corruption dans le cadre de l'exécution de son budget sollicite le recrutement d'un cabinet d'étude pour la construction du siège et des sept (7) antennes régionales.

Pour la réalisation de ces infrastructures, une étude est commandée à travers les présents termes de références qui permettront de définir la nature des prestations.

1.1 - Objectif de la mission :

La construction du siège et les sept (7), antennes régionales de l'agence nationale de lutte contre la corruption et la bonne gouvernance (ANLC).

1.2- Résultats attendus :

Aux termes de la mission l'ANLC sera capable de produire un DAO pour le recrutement d'un cabinet d'étude pour le suivi et l'évaluation des travaux de construction du siège et sept (7) antennes régionales.

1.3 - Le déroulement de la mission : la visite des sites seront effectués par l'ACGP, le cabinet retenu et l'ANLC

1.4- la méthode de sélection :

La méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût.

1.5- Les livrables : A la fin de la mission un rapport d'étude Avant-projet sommaire (APS). Avant-projet détaillé (APD) et le DAO sera établie par le cabinet retenu à sortir le coût estimatif pour la réalisation des travaux.

1.6 - Service technique :

A définir par un cabinet d'étude spécialisé qui sera retenu en commun accord avec l'ACGP à cet effet.

2-Des prestations à fournir :

Des prestations à fournir dans le cadre des présents termes de référence sont relatives aux études, contrôles et la supervision des travaux.

Elles comprennent ;

- Le descriptif et la supervision technique de tous les ouvrages concernés ;
- l'étude des plans architecturaux incluant les maquettes et les versions électroniques et physiques ;
- la supervision du taux d'exécution des travaux assorti des livrables périodiques.

3- Approches méthodologiques :

La mission comprend deux (2) phases :

Phase 1 : préparation et mise au point de la mission

-Visite des sites ;

-Réunion de concertation avec la Direction Exécutive de l'ANLC et de l'ACGP pour définir les contours de la mission.

Phase 2 : Les études

Elles concernent les études d'avant-projet détaillé (APD) et les dossiers de consultation des entreprises (DCE).

Dans le cadre de la réalisation de ces études, les documents suivants seront établis:

a- Pièces graphiques ;

Plan de situation à l'échelle 1/100^{ème}

Plan d'architecture de l'ensemble des ouvrages à l'échelle 1/100^{ème}

Plan des façades significatives à l'échelle 1/200^{ème} ou 1/100^{ème}

Plan d'aménagement des espaces verts et autres espaces publics.

b- Pièces écrites :

Description de l'état des lieux et de l'inventaire des VRA par site;

Description sommaire des travaux par lot et définition générale des matériaux ; Détermination des différentes surfaces ;

Descriptif sommaire des infrastructures ;

1.5- Les livrables : A la fin de la mission un rapport d'étude Avant-projet sommaire (APS). Avant-projet détaillé (APD) et le DAO sera établie par le cabinet retenu à sortir le coût estimatif pour la réalisation des travaux.

1.6 - Service technique :

A définir par un cabinet d'étude spécialisé qui sera retenu en commun accord avec l'ACGP à cet effet.

4- Des prestations à fournir :

Des prestations à fournir dans le cadre des présents termes de référence sont relatives aux études, contrôles et la supervision des travaux.

Elles comprennent ;

4.1 Le descriptif et la supervision technique de tous les ouvrages concernés ;

4.2 l'étude des plans architecturaux incluant les maquettes et les versions électroniques et physiques ;

4.3 la supervision du taux d'exécution des travaux assorti des livrables périodiques.

5- Approches méthodologiques :

La mission comprend deux (2) phases :

Phase 1 : préparation et mise au point de la mission

-Visite des sites ;

-Réunion de concertation avec la Direction Exécutive de l'ANLC et de l'ACGP pour définir les contours de la mission.

Phase 2 : Les études

Elles concernent les études d'avant-projet détaillé (APD) et les dossiers de consultation des entreprises (DCE).

Dans le cadre de la réalisation de ces études, les documents suivants seront établis:

c- Pièces graphiques ;

Plan de situation à l'échelle 1/100^{ème}

Plan d'architecture de l'ensemble des ouvrages à l'échelle 1/100^{ème}

Plan des façades significatives à l'échelle 1/200^{ème} ou 1/100^{ème}

Plan d'aménagement des espaces verts et autres espaces publics.

d- Pièces écrites :

Description de l'état des lieux et de l'inventaire des VRA par site;

Description sommaire des travaux par lot et définition générale des matériaux ; Détermination des différentes surfaces ;

Descriptif sommaire des infrastructures ;

Estimation des cours prévisionnels des travaux à réaliser (bâtiments, espace vert, parking) ;

4 Profil du consultant et du personnel clé :

Pour mener à bien cette mission, le cabinet devra être de droit guinéen ou d'associé. Et avoir une expertise avérée au plan national sur les problématiques de suivi et évaluation des chantiers de construction à l'intérieur du pays.

L'équipe d'intervention proposée par le cabinet sera une équipe pluridisciplinaire et intégrera des profils justifiant d'une expérience opérationnelle solide en études et contrôle tout en intégrant l'aspect environnemental.

Tous les intervenants devront en outre justifier d'excellentes capacités :

6- d'analyse et de synthèse;

7- de maîtrise des outils de contrôle et de supervision des chantiers et de traitement des données ;

8- de communication à l'écrit et à l'oral en français.

Le cabinet devra bénéficier de références similaires dans le domaine d'intervention spécifique.

Ces références devront être prouvées par la production d'attestations de bonne exécution des prestations, signées par les responsables des institutions bénéficiaires.

En outre, le cabinet devra joindre à sa proposition une liste de contacts dans les institutions bénéficiaires, avec indication de leur fonction, de leurs coordonnées téléphoniques et de leur adresse de messagerie électronique. Le cabinet devra fournir ces informations dans le strict respect de l'éthique professionnelle.

5 Calendrier des travaux, production et validation du rapport :

La durée prévue pour les études est de trois (3) mois y compris les délais d'approbation par le maître d'ouvrage des éléments de phases successives suivant un calendrier à indiquer.

A la fin des travaux un rapport doit être transmis en accord avec l'ACGP ou maître d'ouvrage pour avis.

Le cabinet prendra à sa charge tous les frais d'impressions, de reproductions, et d'expéditions selon les qualités indiquées.

Le cabinet assurera les responsabilités professionnelles correspondant aux éléments de mission qui lui sont confiés. Ces missions sont régies par les textes relatifs aux assurances en vigueur en République de Guinée ainsi que les thèmes de références.

Le cabinet rendra à l'achèvement de ses prestations et tous les documents qu'il aura produit ou qui lui auront été confiés dans le cadre de l'exécution de sa mission.

6- critères pour l'établissement de la liste restreinte:

les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour les prestations de services ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature du candidat et les nombres d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment référencées concernant l'exécution des marchés similaires; l'organisation technique et managériale du cabinet et l'effectif du personnel professionnel.

Ces informations doivent être fournies dans le strict respect de l'éthique professionnelle avec un maximum de quinze (15) pages rédigées en français et en format Word.

Une Liste des candidats de six (6) à huit (8), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité Contractante. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de proposition qui leur seront remis pour la réalisation des services requis. Au bout de ce processus, un soumissionnaire sera retenu selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique, et le coût, les critères de sélection sont définis ci-dessus.

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des dispositions des articles 33 ; 34 et 35 du code des marchés publics en vigueur.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires des documents de référence à l'adresse ci-après, aux heures suivantes du lundi au vendredi de 08 h à 17h 00. La personne responsable des Marchés Publics et de la Commande Publique du Secrétariat exécutif de l'Agence nationale de lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance (ANLC) sise à la Villa 20 de la Cité des Nations, Kaloum, Conakry, République de Guinée, Tél : 628 443 643 au plus tard le 27 décembre 2022 à 17h 00m n.

Le Secrétaire Exécutif



MR SAIKOU AMADOU DIALLO

La Cargaison, une pièce de théâtre universelle

Revivez la pièce de théâtre *La Cargaison* jouée à Paris en novembre 2022. Elle est écrite en 2020 par Soulay Thiâ'nguel de son vrai nom Souleymane Bah, et primée prix RFI Théâtre la même année !

Notre correspondant fait voyager les lecteurs dans une rétrospective fictionnelle de son compte rendu du spectacle de samedi 19 novembre 2022 dans la salle du Théâtre Ouvert du 20ème arrondissement à Paris, comblé d'un public mixte des autochtones, de la diaspora guinéenne de France et de celles et ceux venus d'ailleurs.

Dans le sketch

Il est 19 heures 45 minutes. Le spectacle commence devant un public compact. Une voix sonore introduit le sujet de la pièce qui rappelle les manifestations de Conakry. Soudain, la lumière se projette sur le podium au forme tout carré ressemblant à de la prison. On reconnaît la chanteuse comédienne Khady Diop, ainsi que les

autres, le conteur comédien Moussa Doumbouya et le comédien Yeroné koto belge d'origine béninoise dans leur attitude de personnage comique, maquillé et vêtu de pitrerie pour donner une grille de lecture visuelle aux spectateurs en jouant le malaise.

Du langage mimique à l'expression verbale, des démonstrations amusantes aux folies, de rigolotes. L'un tombe, se lamente, s'agonise pour exprimer l'angoisse des manifestants dans des exercices d'équilibre et de souplesse. La mélodie musicale entonne de temps à autre. Pendant que l'autre se met à danser, l'un s'explique, démontre, s'exprime. Les aptitudes changent. Ils se soudent aussitôt, se disloquent



mécontentement, se fâchent, se marmonnent par moment dans un cercle carré.

Du silence surgit parfois

comme le silence du public. Les tabous sont au cœur du sketch. Les danses sont bizarrerie d'esquisse. Par ailleurs, démonstration des jeunes atteints par balles, le foisonnement, la désolation se joue par la pitrerie. Chaque action et geste exprime l'expression des corps, les tenues parlent, les armes entonnent, la poussière se pulvérise. Le cercueil, la morgue et le corbillard représentant les âmes perdues sur l'axe du mal pour les uns et l'axe de la démocratie pour les autres. Sous la vigilance du maître suprême des croyances monothéistes.

Inspiration

La pièce interprète plusieurs personnages pour illustrer les luttes politiques où chaque camp cherche à dicter son influence dans un pays qui cherche encore sa vocation démocratique. « Les contestations liées à la volonté de gens, soit de rester au pouvoir, d'accéder au pouvoir, cette volonté, cet ambition, cette confiscation du pouvoir ou de l'autre côté de cette ambition d'accession au pouvoir, quoi qu'il arrive, de quelque manière que ce soit n'est pas que guinéenne, c'est partout dans le monde », défend l'artiste metteur en scène, actuel Secrétaire

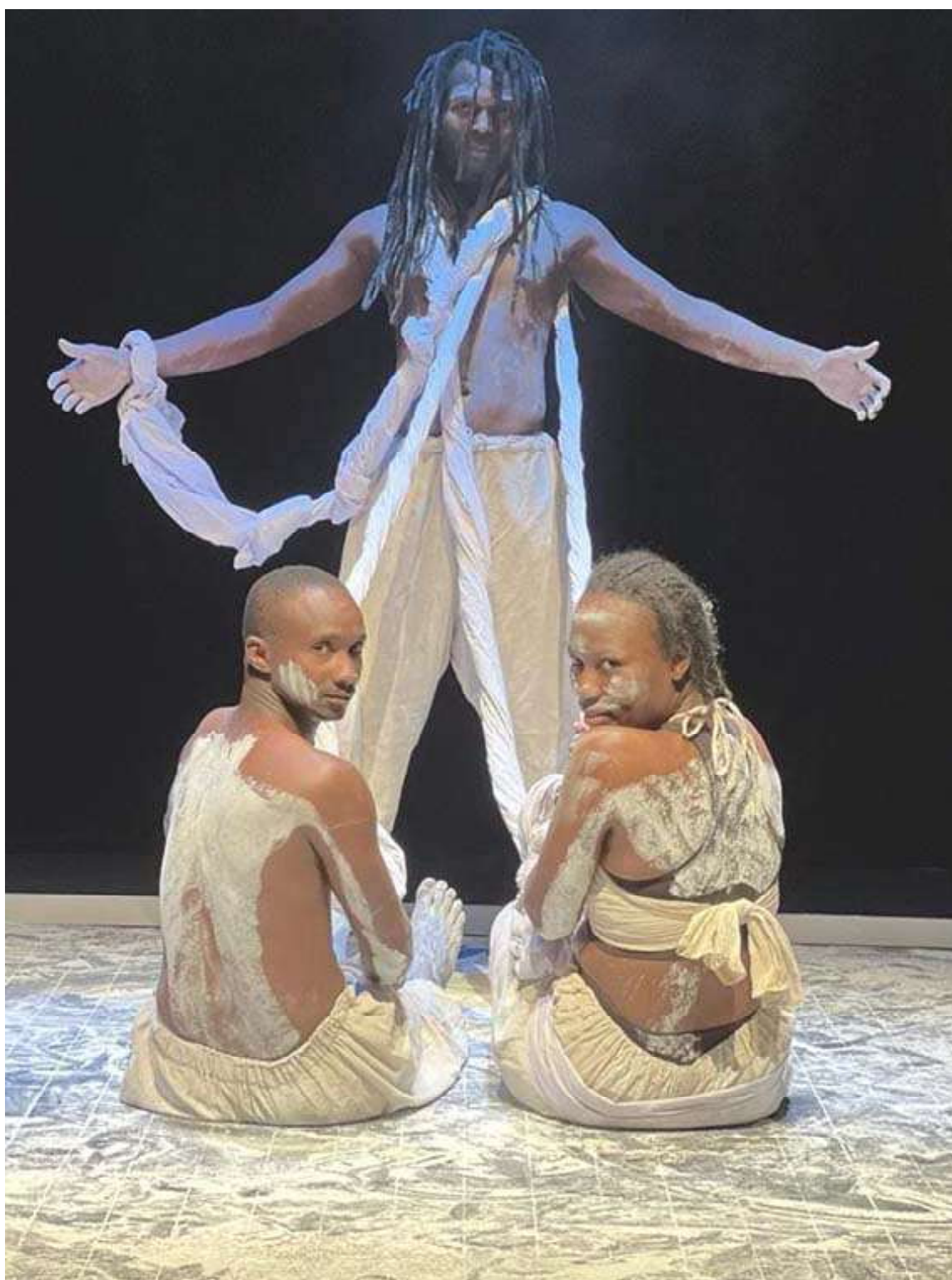
général du ministère de l'Information et de la Communication de la république de Guinée.

Soulay Thiâ'nguel interroge également les responsabilités sur la nécessité de l'exercice de la politique, ainsi que les leaders politiques.

« C'est comment deux adversaires sont capables de remettre en cause toute l'humanité qui peut exister en eux et aussi la façon de ne pas tenir compte de l'avis des autres, c'est ça que pose la question et qui pose le texte, se questionne le dramaturge. C'est important d'abord que ce spectacle soit vu partout où on estime que les luttes sont communes », en conjure l'actuel Secrétaire général du ministère guinéen de l'Information et de la communication.

La pièce est inspirée de la répression meurtrière des manifestations qui ont commencé le 14 octobre à Conakry et dans des villes de l'intérieur du pays par l'opposition guinéenne et les activistes du Fndc (Front national pour la défense de la constitution) contre le projet de troisième mandat d'Alpha Condé.

Ahmed Tidiane Diallo,
correspondant en France
pour le quotidien
national Horoya



**Lire Horoya c'est bien,
s'y abonner c'est mieux**

www.journalhoroya.net

Kim Jong Il examine les produits de la tricot de Hamhung (décembre 2011)

Onze ans se sont écoulés depuis le décès de Kim Jong Il (1942-2011), Président du Comité de la défense nationale de la RPDC, mais pourtant de nombreuses gens dans le monde se souviennent toujours de sa vie.



Kim Jong Il s'est dévoué entièrement pour la justice et la paix dans le monde jusqu'au dernier moment de sa vie.

Jetons un regard rétrospectif sur les jours de 2011, dernière année de sa vie.

Au début de 2011, Kim Jong Il s'est donné une peine incommensurable sur les plans moral et physique. Il a travaillé sans un seul moment de répit, poursuivant jour et nuit une marche forcée d'une extrême intensité en vue de renforcer le potentiel national. Cependant, il se gardait de laisser transparaître ses fatigues accumulées.

Loin de penser à sa personne, il cherchait à rester fidèle jusqu'au bout à sa mission internationale pour la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne, voire dans le reste du monde et s'occupait d'affaires extérieures, déterminé à faire le maximum de son vivant.

Et en plus des affaires nationales pressantes, il a fait grand cas de la cause de l'émancipation du monde.

Il a reçu en audience, en janvier, l'administrateur général de la Compagnie ORASCOM d'électricité et de communication de

l'Egypte (d'alors), en février, Meng Jian Zhou, membre du Conseil des affaires d'Etat et ministre de la Sécurité publique de la République populaire de Chine (RPC) et sa suite, en mai, la délégation du Service des renseignements extérieurs de la Fédération de Russie, en juin, la délégation du Parti communiste chinois (PCC) conduite par Li Yuan Chao, membre du Bureau politique, membre du Secrétariat et chef du Département de l'organisation du CC du PCC, en juillet, la délégation d'amitié de la RPC conduite par Zhang De Jiang, membre du Bureau politique du CC du PCC et vice-premier ministre du Conseil des affaires d'Etat et la délégation de l'Association d'amitié du peuple chinois avec l'étranger et de l'Association d'amitié sino-coréenne conduite par le président de l'Association d'amitié sino-coréenne, en septembre, Choummaly Sayasone, Secrétaire Général du CC du Parti populaire révolutionnaire laotien, Président de la République Démocratique Populaire du Laos et Président du comité central de la défense et de la sécurité de la République Démocratique Populaire du Laos, en octobre, Oleg

Kojemyako, gouverneur de la région d'Amour de la Fédération de Russie et ses collaborateurs, Li Ke Qiang, membre du Présidium du Bureau politique du CC du PCC et vice-premier ministre du Conseil des affaires d'Etat et en novembre, la délégation militaire de haut rang de l'Armée populaire de libération de Chine (APLC) conduite par le membre de la commission militaire centrale du PCC et chef adjoint de la Direction po-

litique générale de l'APLC.

Les visites à l'étranger qu'il a effectuées en 2011 ont dépassé toute imagination tant par leur contenu que par leurs itinéraires.

Les visites en Chine qu'il a effectuées en mai et en août en parcourant un trajet de plusieurs milliers de km, y compris Beijing, les provinces du Heilongjiang, du Jilin et du Jiangsu, montrent avec éloquence l'abnégation dont il a fait

preuve pour développer l'amitié coréo-chinoise.

En exprimant sa position de principe et sa ferme solidarité lors de son échange de vues sur des problèmes internationaux et régionaux d'intérêt commun avec les dirigeants du Parti et de l'Etat chinois, y compris le secrétaire général Hu Jintao, il a amené des changements dans l'évolution de la situation politique en Asie du Nord-Est.

En août, il faisait un chaud sans précédent à l'échelle mondiale. Kim Jong Il, pourtant, au lieu de partir en villégiature, a effectué une visite en Fédération de Russie en parcourant plus de 6 000 km. Dans le train qui le transportait dans ce pays, il n'a cessé de réfléchir sur le monde libre et pacifique à édifier comme sur la prospérité future de la nation coréenne.

L'entretien entre Kim Jong Il et le Président de la Fédération de Russie à Oulan-Oude en République de Bouriatie en Sibirie, éloignée de plusieurs milliers de km de Moscou, a ouvert un nouveau chapitre dans le développement des relations d'amitié traditionnelles coréo-russe.

Les médias du monde ont affirmé que sa troisième visite en Russie à l'entrée du nouveau siècle était un événement revêtant une grande importance dans le développement continu des liens d'amitié coréo-russe et la sauvegarde de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne, en Asie du Nord-

Est et dans le reste du monde.

Par son travail idéologique et théorique dynamique, Kim Jong Il a asséné un coup cuisant aux manœuvres des impérialistes contre le socialisme et défendu la justice et la vérité.

Il a donné, en octobre 2011, une réponse aux questions posées par l'agence russe *Itar-Tass*, dévoilant ainsi devant la communauté internationale le complot qu'ourdissaient les impérialistes contre la RPDC en faisant appel au problème nucléaire et ouvrant une phase favorable à la paix et à la stabilité dans le monde.

Fidèle à la cause de l'émancipation du monde contre l'impérialisme, Kim Jong Il a donné une réponse exacte aux questions posées par l'époque et l'histoire en évolution en procédant à une analyse scientifique des nouveaux changements intervenus dans les rapports internationaux et de la tendance de leur développement. Il en est résulté que la stratégie des impérialistes pour la domination mondiale a été mise en pièces et que la justice et la vérité internationales ont pu garder leur vitalité.

La vie sacrée de Kim Jong Il qui a sauvé le drapeau de l'indépendance, de la justice et de la paix et s'est consacré entièrement à la cause de l'émancipation contre l'impérialisme et à la cause de la paix mondiale brillera toujours dans la mémoire de l'humanité progressiste.

Heureux Mariage

Les Familles Touré, Camara, Keita, Sylla, Bangoura, Sankhon
Yansané, Soumah, Conté, Cherif, Dabo, Traoré ont la joie
de vous faire part du mariage de leurs enfants

Amara Touré

PARRAIN

Billy Nankouma Camara

Fatoumata Camara

MARRAINE

Aissata Soumah

Vendredi Au programme

Le 16 décembre 2022 cérémonie Religieuse
à 09h chez les parents de la mariée à kagbelen
cérémonie coutumière (dinguè faré) à 15h

Samedi

Le 17 Décembre 2022 cérémonie civile à la mairie à 15h
suivie d'une réception chez les parents de la mariée
à kagbelen pres du siège de L'UDG à 16h

Heureux Mariage
Mr et Mme
TOURE

**PARTICIPEZ
AU BRANDING NATIONAL
DE LA GUINÉE**



**DÉCRIVEZ
LA GUINÉE EN
3 MOTS!**
www.guinee.vision

Guinée